

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

chiffres-clés

2012 création
du Parc

93 000
HECTARES

47
COMMUNES

32 000
HABITANTS

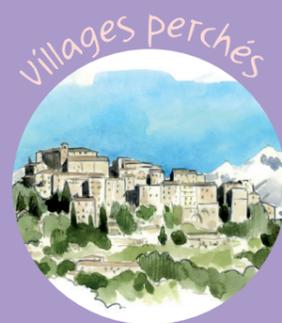
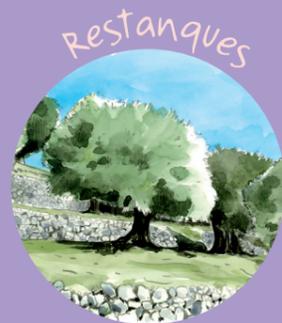
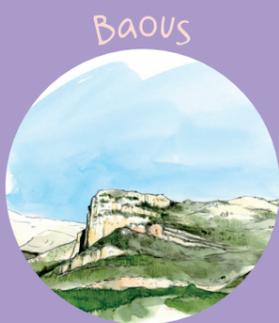
Ses caractéristiques



- Des villages de caractères
- Climat à la confluence d'influences alpine et méditerranéenne
- 1/3 de la flore française métropolitaine
- Château d'eau de la Côte d'Azur (relief karstique et cours d'eau : Cagne, Estéron, Lane, Loup, Siagne)
- Un territoire d'agriculture, de pastoralisme et de savoir-faire
- Une terre de sports de nature



LE LABEL « PARC NATUREL RÉGIONAL » reconnaît au niveau national la qualité et la préservation des patrimoines des Préalpes d'Azur.



Un espace naturel préservé mais fragile où, bien qu'il n'y ait pas de réglementation spécifique au Parc, des bons gestes sont recommandés pour le préserver.



Son logo

ÉTOILE
Commune à tous les Parcs naturels régionaux, elle symbolise l'ouverture vers l'extérieur.

OVALE
Symbole d'équilibre et de dynamisme, c'est un signe commun à tous les Parcs.

CLUE
Terme qui désigne une gorge ou défilé étroit creusé par une rivière. Elles font la joie des amateurs de canyoning et des baigneurs.

PASTORALISME
Savoir-faire ancestral, il façonne encore aujourd'hui les paysages des Préalpes d'Azur en évitant que la forêt ne s'étende et colonise les milieux ouverts.

BAOUS
Falaises au sommet plat, ce sont les premières visibles depuis la côte. Vient du mot « baous » en provençal.

VILLAGES PERCHÉS
Construits au sommet d'un relief ou à flanc des montagnes protectrices.

RESTANQUES
Construites en pierre sèche, ces terrasses permettent de cultiver les terrains en pente. Elles servent aussi de refuge à la faune et à la flore.

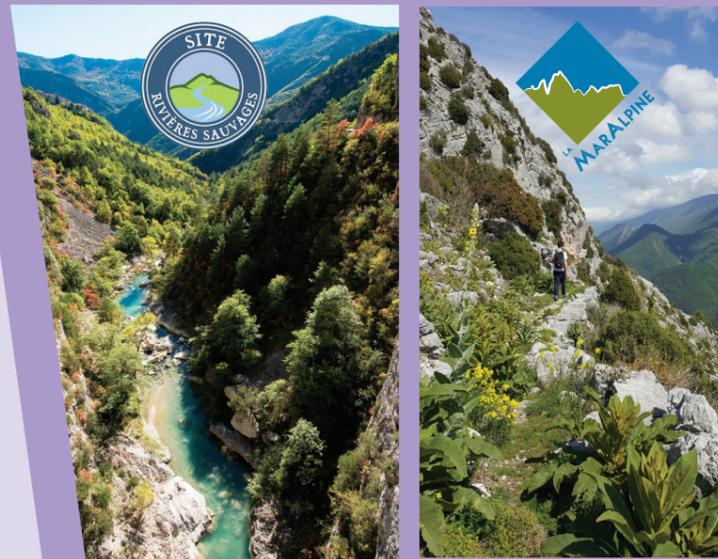
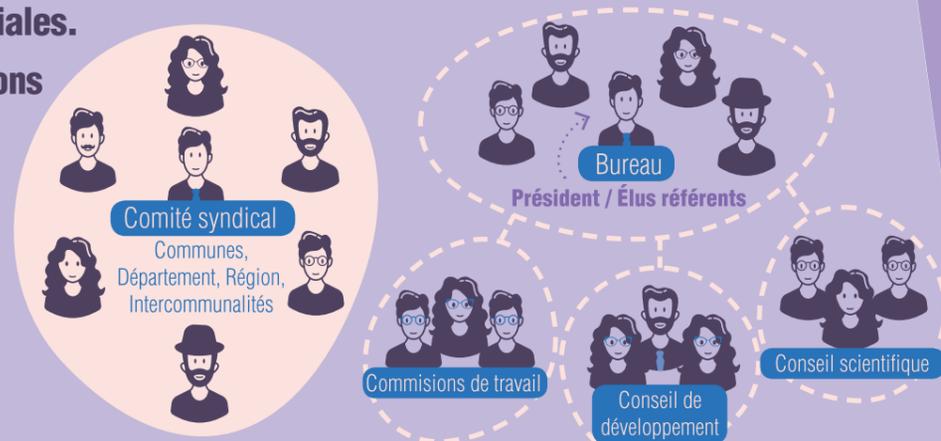


Un espace rural et habité



Un outil pour des projets de développement durable

- Animation avec une organisation pour une prise de décisions collégiales.
- Aide à la recherche de solutions
- Aide à la recherche de financements (effet levier : pour environ 1€ collecté auprès des communes, environ 10€ sont mobilisés pour des financements extérieurs de projets)



- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager (labellisation « Rivières Sauvages » du bassin versant de l'Estéron, Inventaires de biodiversité...)
- L'aménagement du territoire (appui à la réalisation de schémas d'aménagement, par exemple : au Col de Vence ou au Logis du Pin, avis dans les documents d'urbanisme pour une meilleure intégration des enjeux de la Charte...)
- Le développement économique et social (le grand itinéraire à pied des Préalpes d'Azur, La Maralpine, qui fédère les acteurs économiques locaux, la marque « Valeurs Parc »...)
- L'expérimentation, l'innovation (programmes Leader et Espace Valléen pour l'accompagnement financier et technique de projets de développement durable...)
- L'accueil, l'éducation et l'information (le dispositif Ambassadeurs du Parc, Les rendez-vous du Parc...)

Un label national

IL A ÉTÉ OBTENU GRÂCE :

- ↳ Aux patrimoines (naturels, culturels, paysagers)
- ↳ À des acteurs engagés dans un projet commun à 15 ans inscrit dans la Charte du Parc

LA CHARTE DU PARC DES PRÉALPES D'AZUR, 4 AXES :

- ↳ Fédérer les acteurs autour de la protection de la biodiversité et du paysage des Préalpes d'Azur
- ↳ Permettre le développement d'un territoire exemplaire, solidaire et dynamique
- ↳ Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines
- ↳ Positionner l'homme comme acteur du projet de territoire

Témoignage



Chacun peut contribuer par ses actes quotidiens à préserver les Préalpes d'Azur. Comme on protège mieux ce que l'on connaît, la sensibilisation permet d'éveiller l'intérêt pour des patrimoines ou des gestes parfois méconnus. Cela vaut pour les patrimoines naturels, mais aussi culturels et immatériels tels que les savoir-faire. Ainsi, la sensibilisation effectuée par les ambassadeurs vise à un meilleur partage de l'espace entre les usagers du Parc et transmet les bons gestes pour des comportements plus responsables.

Dénalie Bourges, ambassadrice du Parc



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES